

Approbation fédérale

En date du 4 avril 2002, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication a :

approuvé les articles 24, 32, 37, 38, 39 al. 1 et 3 et 47 à 52 du règlement du 11 décembre 2001 sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles (RFCN) **2002_008**
